

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Le droit de vote des expats n'est pas pour demain...

Le MR voudrait que les expats votent aux élections régionales. PS et cdH font semblant de s'ouvrir. Mais on n'y est pas...

• Martial DUMONT

Voilà 15 ans que le MR réclame le droit de vote pour les expatriés belges dans le cadre des élections régionales. Compréhensible quand on sait que, sur les 500 000 Belges à l'étranger, 130 000 se sont inscrits pour voter aux dernières élections fédérales en 2014 (pour lesquelles s'est permis depuis 1999). Et encore plus quand on sait que ce sont... les libéraux qui remportent le plus de suffrage de nos expats.

Mais, depuis 15 ans, le PS et le cdH font de la résistance. Surtout au fédéral, qui est le niveau de pouvoir habilité à modifier la donne. Il y a quelques mois, le MR avait avancé une proposition de loi en ce sens. Sauf que, pour qu'elle passe, il faut une majorité spéciale des 2/3 à la chambre et des 3/4 dans chaque groupe linguistique. Autant dire que socialistes et Humanistes ne sont pas prêts à



BELGA

ouvrir la manne qui contient un paquet de voies qui pourraient favoriser les Réformateurs aux prochaines régionales.

Fausse ouverture

Mais le MR ne désarme pas. hier, la députée Virginie Defrang-Firket a déposé une proposition de résolution incitant le gouvernement wallon à plaider au fédéral afin de permettre enfin aux expats de voter pour les régionales.

PS et cdH ne se disent pas con-

tre. Mais veulent amender le texte, notamment en proposant alors la création d'une sorte de « circonscription des Belges à l'étranger » qui élirait un représentant siégeant au Parlement fédéral. Un peu à l'instar de ce qui se fait en France. Socialistes et humanistes veulent ainsi éviter que les milliers de voix se perdent dans le flot électoral

Oui mais voilà : la Constitution ne permet pas. Pourquoi ? simplement, explique le député Écolo

COMMENTAIRE

Le paradoxe communal

par Martial DUMONT

Depuis 2006, les étrangers ont le droit de vote en Belgique pour les élections communales. Or, très peu finalement utilisent leurs droits : lors du dernier scrutin en 2012, 15 % des étrangers vivant dans notre pays a exprimé un vote.

Le Parti socialiste milite pour que le droit de vote leur soit aussi ouvert pour les élections régionales, voire fédérale, arguant notamment du fait qu'à Bruxelles, par exemple, 30 % des personnes qui y vivent sont ainsi exclus du processus électoral. Sachant aussi, évidemment, que le vote étranger leur serait majoritairement favorable. Soit, ça paraît cohérent, malgré tout. Mais, a contrario, le PS refuse de

faire voter les Belges vivant à l'étranger pour le scrutin régional alors que, chiffres à l'appui, on constate un intérêt croissant chez les expats pour la vie politique belge. La preuve au dernier scrutin fédéral : 70 % des 130 000 expatriés belges inscrits ont émis un vote. Là, les socialistes ne voient pas de problèmes à ce que près de 10 % de la population belge ne puissent avoir barre sur l'avenir de leur région. Et quand on sait que le centre de gravité politique se déplace précisément de plus en plus vers les entités fédérées, c'est ce qui s'appelle, dans le chef du PS, faire passer ses intérêts électoraux avant celui des citoyens, fussent-ils au bout du monde.

Stéphane Hazée, parce qu'il est prévu que le mode de scrutin régional soit proportionnel. Et qu'élire un seul représentant des Belges à l'étranger reviendrait à le choisir sur base... majoritaire.

« La proposition du PS et du cdH est une ouverture en trompe l'œil », estime Hazée. « C'est une porte qu'on ouvre mais derrière, il y a un mur. »

D'autant qu'au fédéral, cette proposition n'a jamais été évoquée par PS et cdH lors des débats.

Bref, les expatriés ne voteront pas de sitôt pour les élections régionales. Mais bon, un groupe de travail va malgré tout se mettre en place au Parlement wallon. Ouf, on a évité la commission d'enquête, c'est déjà ça... ■

Cette semaine en librairie



→ **Travailleurs détachés** Les nouveaux esclaves de la construction.

→ **Abattage animal** Témoignages: la mort est leur métier.

→ **Cinéma** Êtes-vous Alien ou festival de Cannes?

AXQKU001

PUBLIFIN

Commission d'enquête : saison 2

Ce jeudi, la commission d'enquête Publifin reprend ses auditions alors qu'hier soir, Publifin a signé la fin programmée de Finanpart.

• Martial DUMONT

Après avoir rendu son rapport intermédiaire la semaine passée, la commission d'enquête parlementaire Publifin reprendra ses travaux dès jeudi. Au menu : de nouvelles auditions sur quatre thèmes principaux : les finances de Nethys (et les contrats de Stéphane Moreau et Bénédicte Bayer), les Fourons (qui ont permis à Publifin de devenir une intercommunale birégionale non soumise à la tutelle, la responsabilité du secrétariat général de Nethys et de la comptabilité dans le paiement des émoluments des membres de comité de secteur, et, enfin, la Cwape (le régulateur élec-



Huub Broers sera l'une des guest stars de la saison 2 de la commission d'enquête Publifin.

trique et du gaz en Wallonie).

Jeudi, on commencera par le chef comptable et le chef du service financier de Nethys.

Devront aussi être entendus aussi, dans les séances suivantes, Huub Broers, bourgmestre de Fourons, un responsable de la Cwape (Francis Ghigny ?). Mais aussi sans doute, pour clôturer, Gil Simon, secrétaire général de Nethys. Il a déjà été entendu, mais devrait cette fois être confronté à plu-

sieurs contradictions induites par les diverses auditions.

Finanpart démantelé ?

Du côté de chez Publifin, un conseil d'administration se tenait hier. Point important à l'ordre du jour : la suppression de Finanpart, filiale de Publifin, elle-même faitière de Nethys. C'est la première étape pour ensuite pouvoir changer le Conseil d'administration de Nethys. Il a été décidé que le Conseil d'administration de Finanpart soit composé des mêmes 11 administrateurs que Publifin. Autrement dit, la machine est enclenchée pour pouvoir à terme, supprimer Finanpart.

Si PS et MR faisaient toujours de la résistance pour en arriver, d'aucuns parlent de la nécessité d'un décret au niveau du Parlement wallon qui imposerait une présence à 80 % de représentants publics dans les CA des filiales de Nethys. Ce qui, de facto, reviendrait à remplacer quasiment tout le CA. Mais ça paraît très compliqué et, pour tout dire, presque inenvisageable. ■